La Lettre de parly2

Bulletin d'information et de liaison des Copropriétaires et Résidents

La Machine de Parly...

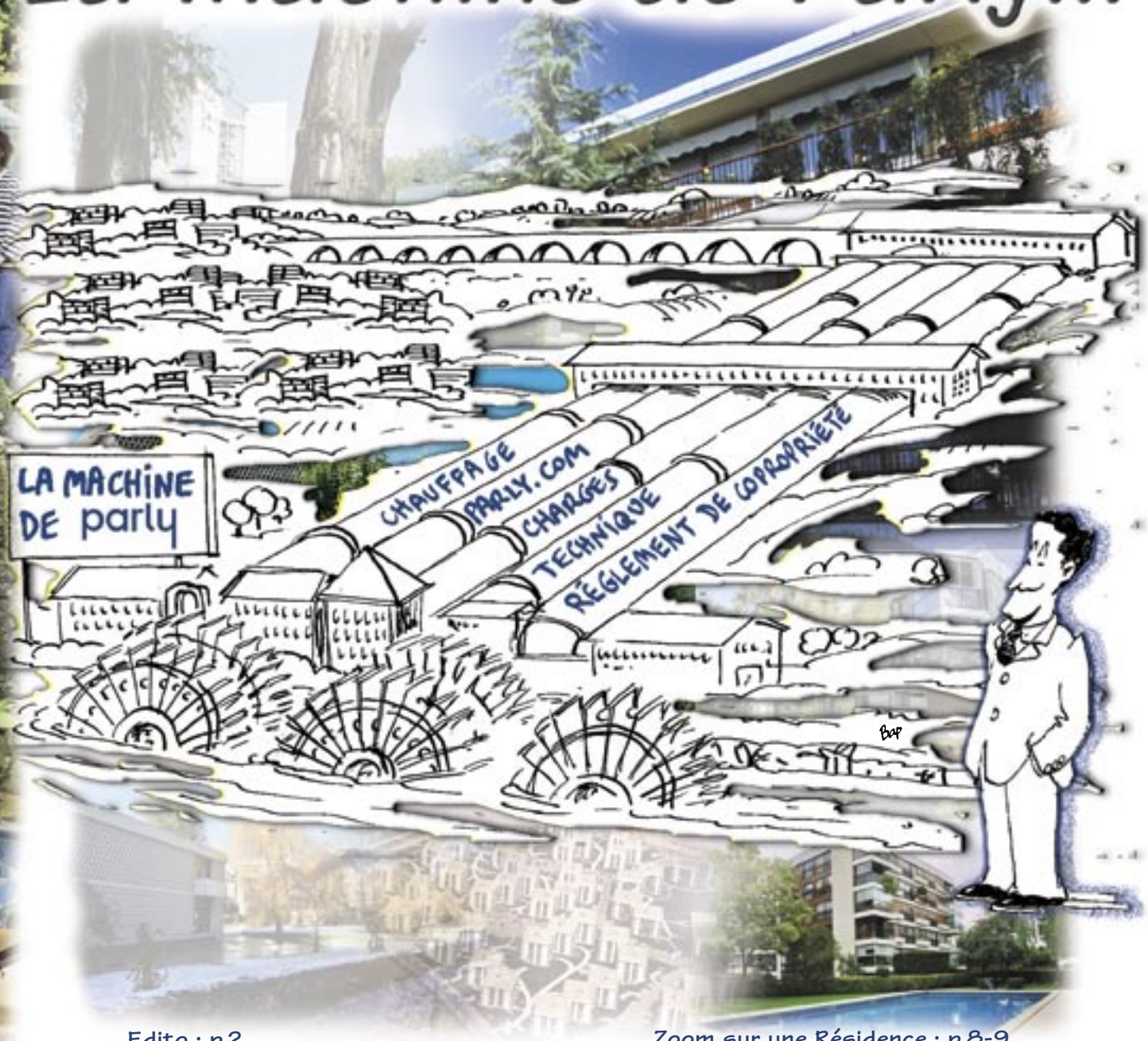

Edito : p.2

Relations avec les Pouvoirs Publics : p.3

Présentation de l'U.S.G.C. : p.4-5

Billets d'Humeur : p.6

Une Enseigne du Centre : p.7

Zoom sur une Résidence : p.8-9

Infos Pratiques : p.10-11

Internet : p.12-13

Actualités du Centre Commercial : p.14

Au Club Ars : p.15

n° 53 - Juin 2004

... La Machine de Parly...

Le choix du titre est évocateur. Dans une copropriété traditionnelle en région parisienne, un immeuble comporte environ une trentaine d'appartements. Il est donc difficile de constituer un conseil syndical dont la mission est d'assister et de contrôler l'activité du syndic, lorsqu'il y en a un, d'établir des propositions concernant l'entretien et la modernisation de l'immeuble et des équipements.

Souvent il y a qu'un représentant volontaire désigné d'office en raison du manque d'implication pour une charge bénévole sujette à plus de soucis potentiels que de gratifications.

Parly 2 est la plus grande copropriété connue à ce jour avec 7 500 logements et près de 20 000 habitants soit la taille d'une ville comme Vélizy.

Il est donc acceptable d'établir une comparaison simple. La gouvernance de la copropriété de Parly 2 est à celle d'un immeuble haussmannien ce que l'Europe des douze et même des vingt cinq est à la principauté d'Andorre.

Parly 2 n'a pas attendu la constitution européenne pour se doter d'un système confédéral qui fonctionne. Ses structures et ses moyens en font un modèle de démocratie participative.

Trente six résidences plus un représentant des garages G1 et un délégué du Centre Commercial élisent chacune un conseil syndical. Celui-ci contrôle la gestion du syndic et relaie auprès de lui les aspirations des copropriétaires. Chaque résidence est dotée d'un budget de fonctionnement garantissant son autonomie.

Mais chacune élit un délégué au Conseil Syndical Principal. Ceci constitue le "parlement de Parly 2" ou sont débattus chaque mois les sujets intéressants toute la collectivité. En premier lieu le chauffage et l'eau chaude dont il faut rappeler qu'ils dépendent pour tous d'une chaufferie centrale. C'est aussi le premier budget pour chacun d'entre nous : plus de 30% de nos charges.

Parly 2 dispose d'une réserve d'experts bénévoles qui mettent à la disposition de la copropriété leurs compétences au sein des différentes commissions créées depuis de nombreuses années pour la plupart, chacune élit son Président.

Le Bureau du CSP délègue au moins un représentant dans chaque Commission, ce dernier devenant ainsi l'interface Bureau/Commission.

- ✏ **Chauffage/Energie**
- ✏ **Charges/Finances**
- ✏ **Technique/Travaux/Nouvelles Technologies**
- ✏ **Communication**
- ✏ **Mixte Parly 2/Ville du Chesnay**

On doit rajouter plusieurs groupes de travail qui traitent :

De la refonte du règlement de copropriété.

Du projet d'extension du Centre Commercial, en partenariat avec les propriétaires-bailleurs et la Direction du Centre.

Des travaux de rénovation de l'église.

Encore une fois le potentiel humain de cette copropriété autorise un mode de fonctionnement et une qualité dans les analyses tout à fait exceptionnels.

Michel PRADAUD

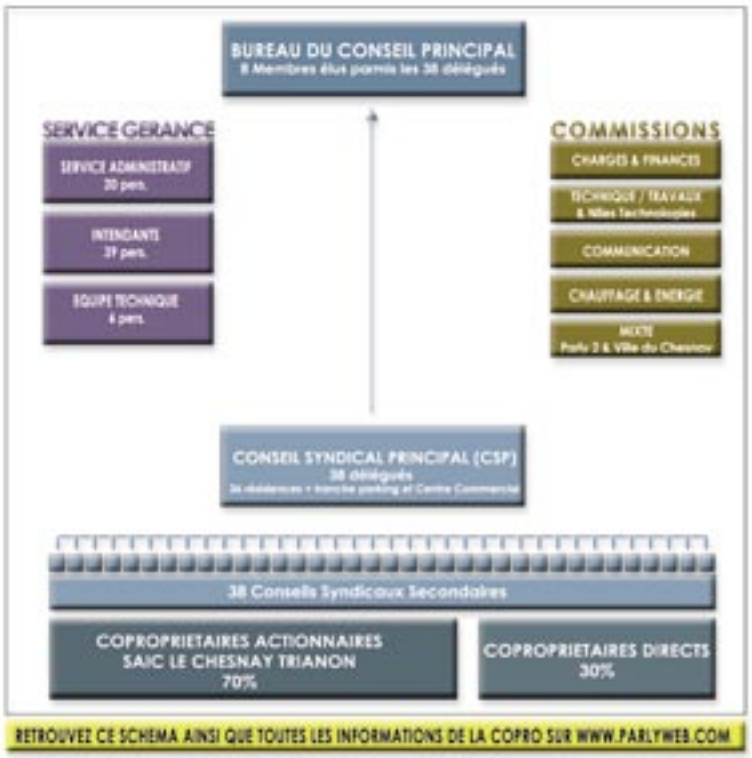

Parly 2 et les Pouvoirs publics :

Parly 2 grâce à sa taille est naturellement représentative de la vie dans la Cité.
C'est ainsi que Michel PRADAUD participe régulièrement aux réunions consacrées à l'évolution des règles en copropriété, au Ministère du Logement ainsi qu'à la Chancellerie.
Les démêlés de Parly 2 avec les sociétés de droits d'auteur ont engendré également plusieurs rencontres avec les Directeurs de Cabinet des Ministères de la Culture et du Logement ainsi qu'avec Jean-Louis BORLOO alors qu'il était Ministre de la Ville.
Dans le même esprit, et afin d'exercer quelque influence sur le législateur, Michel PRADAUD a rencontré Gérard LARCHER, Sénateur Maire de Rambouillet devenu Secrétaire d'Etat au Travail ainsi que Christian BLANC Député de la circonscription.
Le 11 mai dernier, le Président Michel PRADAUD, et le Maire de Rocquencourt Jean-François PEUMERY, accompagnés par Hugues de FINANCE –Chef de Projet du Centre Commercial de Parly 2- ont été reçus par le Président du Conseil Général, ancien ministre de l'industrie, Franck BOROTRA, assisté de Jean-Louis BERTHET, Conseiller Général.
L'entretien portait en premier lieu sur la volonté du Centre Commercial de Parly 2 d'obtenir l'autorisation de réaliser une bretelle d'accès sur la D186 à hauteur de Truffaut qui permettrait un désengorgement significatif.
Le Président Franck BOROTRA ne s'oppose pas à ce projet mais recommande d'obtenir toutes les autorisations préalables et particulièrement celle de la DRIRE.
Il fait remarquer que les Centres Commerciaux de Vélizy et de Saint Quentin en Yvelines s'agrandissent, que Poissy se prépare à une ouverture prochaine tandis que la clientèle reste stable.
Mais c'est la liberté du commerce et de la concurrence.
Il souhaite cependant pour sa part le maintien des commerces de proximité.
En second lieu, fut évoqué le feu de l'Horloge à Rocquencourt à hauteur de DCF (Daimler Chrysler France). Celui-ci est critiqué en raison des ralentissements très significatifs pour accéder à l'A13.
Une solution envisagée est celle d'une bretelle "tourne-à-droite" venant de la D 307 accédant directement à l'autoroute.
Le Président Franck BOROTRA y est favorable et invoque les problèmes budgétaires d'une part, de sécurité d'autre part.
Il conclut cet entretien en exprimant sa bienveillance quant au projet actuel d'amélioration du Centre Commercial et de son plan de circulation.
Il recommande de poursuivre un partenariat harmonieux avec les Mairies du Chesnay et de Rocquencourt.
Jean-François PEUMERY et Michel PRADAUD soulignent à cet égard l'excellent climat de concertation sur ce projet avec la Ville du Chesnay.

Anne COQUIER

... Union des Grandes Copropriétés

"L'U.S.G.C., est un organe de partage, d'échanges et d'influence"

Des rencontres régulières et informelles entre Gilles MERCIER (Parly 2), Roger MANCIOT (Parc Montaigne à Fontenay le Fleury) et Michel-Jean HANTUTE (Elysée 2 à la Celle Saint-Cloud), tous trois gestionnaires de très grandes copropriétés (plus de 1 000 lots), est née l'idée de créer une association dans laquelle ils pourraient partager leurs expériences et où seraient débattus les problèmes auxquels ils faisaient face séparément. Ainsi fut créée au cours de 1991, l' U.S.G.E.I. (Union Syndicale des Grands Ensembles Immobiliers), Association régie par la loi 1901. Très vite des gestionnaires des grandes copropriétés voisines puis de l'Ile de France, les Grandes Terres à Marly, Grand Siècle à Versailles, Grigny 2 à Grigny, le Parc de Montmorency à Paris 16e, Résidence des Bussys à Eaubonne (95) etc. sont venus les rejoindre.

L'appellation fut modifiée pour devenir l'U.S.G.C. (Union Syndicale des Grandes Copropriétés) afin d'insister sur l'origine des membres adhérents, tous représentant les syndicats de copropriété et non les syndics professionnels.

Aujourd'hui U.S.G.C. veut dire "Union des Syndicats des Grandes Copropriétés".

L'objet de l'Association n'a pas changé, c'est :

- L'étude de toute question de nature à promouvoir une gestion performante et adaptée des grands ensembles immobiliers.
- La représentation de ceux-ci vis-à-vis des tiers et notamment des pouvoirs publics.
- La défense des intérêts des dits ensembles et, à travers elle, celle des copropriétaires ou titulaires de droits sociaux de ces ensembles.

Pour comprendre les raisons de cette structure associative, replaçons-nous dans le contexte de la loi du 10 juillet 1965, dite loi sur la copropriété.

Elle fut élaborée, il y a bientôt cinquante ans, alors que le Général de Gaulle dirigeait la France. L'objectif, à cette époque, était d'encourager la construction immobilière privée en complément des programmes publics toujours insuffisants pour répondre à la demande. Pour protéger les candidats à l'accession à la copropriété, le législateur a donc privilégié les droits individuels et exclusifs sur les parties privatives au détriment des droits collectifs qui sont une quote-part sur l'usage des parties communes.

Pour faire simple, c'était la loi sur la COPROPRIETE

Pour être complet il faut rappeler qu'à l'époque, il n'y avait pratiquement pas de grands ensembles d'habitation.

CINQUANTE ANS APRES SUR LES 6 MILLIONS DE COPROPRIETAIRES :

La moyenne nationale des copropriétés est de **12 lots** (dans un seul immeuble),

59% des copropriétés ont moins de 10 lots

84% des copropriétés ont moins de 20 lots

Il y a **500 copropriétés de plus de 500 lots** dont **50 de plus de 1 000 lots**

Face à cet état de fait, nous pouvons comprendre que malgré les améliorations de la loi 1965, la gestion des grandes copropriétés reste un art difficile. C'est en fait le point de départ de la création de l'U.S.G.C. A terme, notre souhait est qu'il y ait un rééquilibrage entre les droits privatifs individuels et les droits collectifs, lorsque la copropriété compte plusieurs immeubles et des parties communes extérieures (voirie, espaces verts, piscine, aires de jeux etc)

Nous souhaitons que la loi sur la COPROPRIETE soit toilettée,

quitte à créer une deuxième catégorie de copropriété pour tenir compte de notre spécificité.

Sans rentrer dans les détails, après une forte mobilisation de notre association auprès des pouvoirs publics, en synergie avec d'autres associations nationales, depuis 1992, nous avons pu nous féliciter que dans la loi de novembre 2000 (loi SRU) le législateur ait assoupli les seuils pour les majorités ; les fameux articles 24, 25 et 26 dont ont parle dans chaque assemblée.

Ainsi, les abstentionnistes ne sont plus décomptés dans le calcul des majorités ni pour la participation aux Assemblées Générales, ni pour le vote des résolutions. Il est même prévu de faire revoter dans une même assemblée avec un seuil minoré (article 25 → 25.1) ou convoquer une nouvelle Assemblée (article 26→26.c) pour tenir compte des fortes majorités relatives mais insuffisantes eut égard à la loi.

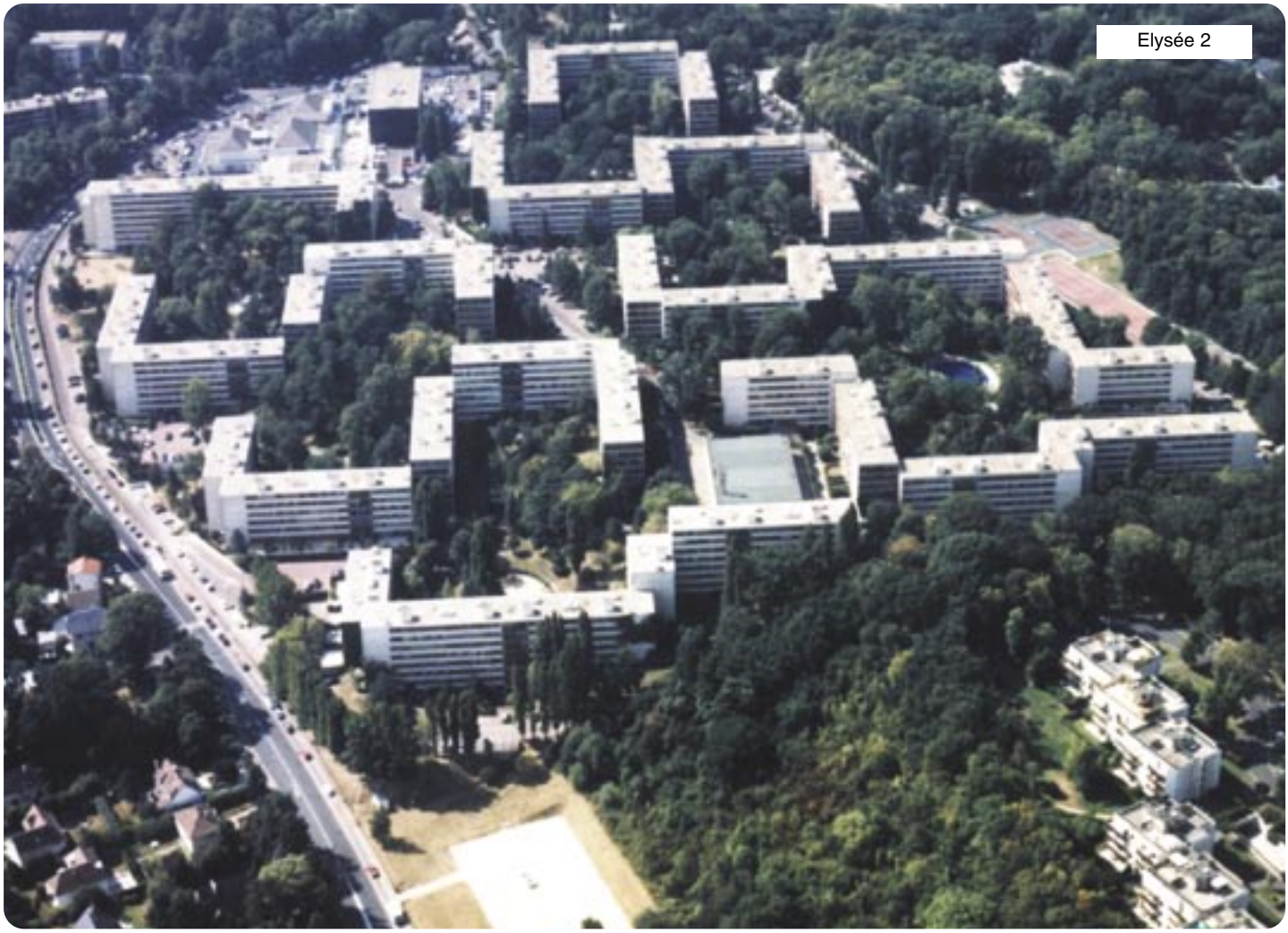
Elysée 2

Nous pensons que des progrès sont encore possibles et nécessaires pour ne pas pénaliser les majorités silencieuses en ce qui concerne la gestion des parties communes, sans remettre en cause les intérêts individuels sur les parties privatives.

C'est le travail de **LA COMMISSION JURIDIQUE**

Pour couvrir les autres domaines d'actualités, d'études, d'échanges et de partage, l'U.S.G.C. organise des réunions bimestrielles au cours desquelles sont présentées, par des experts, les nouveautés technologiques et réglementaires qui devront être appliquées. Il en va ainsi des économies sur les consommations d'énergie, d'eau, électricité etc. de la négociation avec les ascensoristes, assureurs, chauffagistes etc.. des expertises à réaliser pour que notre gestion soit la plus performante possible tout en préservant/améliorant notre patrimoine immobilier et végétal etc.

Pour travailler les sujets au fond, deux autres commissions ont été créées :

LA COMMISSION DE L'ANALYSE DES CHARGES, qui travaille sur un comparatif annuel des charges de l'ensemble des quarante adhérents actuels. L'objectif est que chacun puisse aller rechercher auprès de ceux qui font mieux dans un secteur, la bonne idée qui pourrait être importée, après adaptation, dans sa propre résidence.

LA COMMISSION COMMUNICATION, qui s'intéresse à tout ce qui peut améliorer la communication entre les copropriétaires et les responsables gestionnaires (syndicat et syndic).

Qu'il s'agisse de publication, télévision interne, site internet ou tout nouveau média qui permettrait d'informer le mieux possible l'ensemble des copropriétaires, en fonction de leur besoin et selon l'actualité. Même si cela demande des effort permanents, c'est aussi la clé de la bonne participation aux débats, aux décisions proposées au cours des Assemblées etc.

"L'association élit un Bureau Exécutif constitué d'un Président, Michel PRADAUD, deux vice-présidents : Michel-Jean HANTUTE en charge de la Commission Communication et Roger MANCIOT Trésorier en charge de la Commission Charges et Finances , un Secrétaire Général, Anne COQUIER en charge de la Commission Affaires Juridiques."

De plus un site internet est en cours d'élaboration et sera opérationnel fin 2004.

Michel-Jean HANTUTE
Vice-Président fondateur

... NOSTALGIE... NOSTALGIE...

Pas besoin de remonter aux calendes... Mais à un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître. Car il s'agit d'évoquer ici les premières années de ce Centre Commercial que les Parlysiens estiment à juste titre être toujours le leur. Alors qu'au fil des ans, cette prestigieuse galerie marchande aurait une fâcheuse tendance à leur échapper un brin. En délaissant la mode d'antan pour les codes du temps...

Sans doute la nostalgie n'est-elle plus ce qu'elle était... C'est, malgré tout, avec une larme au coin de l'œil que nombre d'entre nous ont vu disparaître l'une après l'autre quelques unes des prestigieuses enseignes qui faisaient la fierté du résident et le bonheur du chaland. Ah ! les grands couturiers nationaux ... Ah ! les Dior, Lanvin, Saint-Laurent et autres griffes de renom, peu à peu remplacés par d'autres enseignes plus modernes, plus populaires, plus accessibles sans doute. Mais par des étiquettes qui en font souvent défaut !

Autres temps, autres modes... Dès lors que la quantité tend à remplacer la qualité, l'on ne compte plus ces magasins de prêt à froisser masculin ou féminin dignes d'obtenir les cinq étoiles de la bonne affaire dans le guide du Parly pas cher. Au rayon du décrochez-moi-ça, notre centre régional demeure sans doute bien au dessus de la moyenne nationale. Mais la tendance à la légèreté paraît lourde. D'où la méfiance, voire la défiance de beaucoup...

Pour avoir subi de plein fouet une implacable logique économique et pour avoir ainsi vu disparaître des boutiques aussi pratiques que sympathiques que le relais de presse ou le marchand de boutons, la foule des Parlysiens attachés à la réputation de leur Centre compte sur la rénovation en cours d'étude pour espérer renouer avec un passé qui, soyons clair, ne reviendra jamais.

Et si, à la faveur d'une offre considérée de manière plus globale, plus complète, plus homogène, en misant autant sur l'intérêt général que sur les intérêts particuliers, les bailleurs, investisseurs et financiers pouvaient un tant soit peu inverser le mouvement ? Et s'ils pouvaient, malgré tout, ralentir un brin le cours du temps, comme de ses irréparables outrages ?

Jean-François PEUMERY

CANICULE ou ETE POURRI ?

L'été 2003 nous a apporté des températures exceptionnelles, avec les conséquences que nous savons.

Un vent de panique a envahi le monde politique, et les médias ont encore amplifié le phénomène dans l'esprit de la population.

Partout nous entendons parler de "LA CANICULE 2004", comme s'il était établi qu'elle serait au rendez-vous de l'été.

Pourtant lorsque les meilleurs spécialistes météorologiques parlent du réchauffement de la planète, ils évoquent +2° à +5° sur un siècle pour les hypothèses les plus pessimistes.

C'est dire si statistiquement on a plus de probabilité d'avoir un été " pourri" que d'avoir une canicule semblable à celle de 2003. En tout cas personne ne sait ce que sera l'été.

Alors pas d' affolement avec climatiseurs individuels.

Certains sont presque inefficaces et gros consommateurs d'électricité.
Les autres, constitués de deux blocs séparés avec compresseurs dénommés "SPLIT", sont plus efficaces mais l'un des blocs doit être à l'extérieur sur terrasse ou balcon. Attention, même si vous le dissimulez bien, son bruit risque fort de gêner vos voisins.

Vos élus du CSP se penchent sur le sujet, ils devraient être en mesure de vous faire part de leurs conclusions en 2005, en tout cas avant la fin du siècle !

Michel TEXIER

OPTIC 2000....

OPTIC 2000 s'est installé à Parly 2 dans ce que l'on appelle l'extension du Centre Commercial en 1987, dés l'ouverture le 24 octobre.

C'est l'association de trois opticiens qui se sont rencontrés par le "hasard de la vie ".

L'Equipe OPTIC 2000

Corinne SERRE qui avait entrepris des études dentaires sans grande conviction, trouve un job d'étudiant pour le mois d'août dans un magasin d'optique à Genevilliers ; elle y croise Philippe DELAUTRE et c'est le coup de foudre pour l'homme et la profession. Elle décide donc à la rentrée d'entamer des études d'optique.

En 1980, ils rachètent le magasin où ils se sont connus et sont alors les plus jeunes opticiens d'OPTIC 2000, âgés respectivement de vingt et vingt un ans.

Durant ses années d'études, Corinne qui est en contrat emploi formation effectue son stage à Versailles chez M. et Mme FROGER où travaille Philippe GOCHTOVTT. Ils se croisent pendant un an et Corinne retourne travailler à Gennevilliers auprès de son mari avec peu de nouvelles de son ancien collègue. En 1987, Philippe et Corinne DELAUTRE sont en recherche de développement sur la région Ouest et entament des négociations avec Parly 2. Ils reçoivent alors une invitation des anciens patrons de Corinne, M. et Mme FROGER, pour un dîner où se trouve également Philippe GOCHTOVTT.

Le projet à trois est né sous le nom de FGD (FROGER, DELAUTRE, GOCHTOVTT).

Le couple FROGER les quitte au bout d'un an pour s'installer dans la région bordelaise attiré par la vigne. Philippe GOCHTOVTT est originaire de Lithuanie, un petit état balte qui vient de rejoindre l'Europe après soixante dix ans d'occupation russe. C'est son grand père qui avait fui l'oppresseur en 1918. Corinne est d'origine italienne avec des grands-parents originaires de Parme.

C'est une ambiance sympathique et dynamique qui anime le magasin OPTIC 2000.

Depuis dix ans, une collaboratrice – Cécile - est à leurs côtés et il y a toujours deux à trois jeunes personnes en formation.

Corinne nous dit que si ils sont perçus comme traditionalistes dans leurs manières de faire, le professionnalisme est de rigueur et ils sont toujours animés par ce besoin de former de jeunes diplômés et dynamisés par le sang neuf apporté par ceux qui démarrent. Ils donnent beaucoup mais reçoivent en retour ; la devise de Corinne serait "chacun doit pouvoir remplacer et valoriser le travail de l'autre".

OPTIC 2000 est une coopérative, un réseau de 1000 associés où les dirigeants de l'entreprise s'investissent énormément puisqu'ils travaillent eux-mêmes dans le magasin. Ce réseau est composé majoritairement de surfaces petites et moyennes privilégiant le contact direct avec le client. Et le magasin de Corinne et Philippe DELAUTRE , de Philippe GOCHTOVTT en est la parfaite illustration.

Propos recueillis par Anne COQUIER

... Résidence Passy

La résidence Passy, cinq immeubles, est la plus petite de Parly 2 (type 2).
Située sur un coteau et bien exposée, elle jouit d'un ensoleillement exceptionnel.

Construite en 1968, elle a vu ses acquéreurs arriver dès le mois de juin de cette même année. Certains d'entre, eux dont le nouvel appartement chevauchait les deux communes du Chesnay et de Rocquencourt, eurent l'année suivante une belle surprise.

En effet, ils reçurent deux feuilles d'imposition locale !!

Grosse émotion ! et bien entendu démarches auprès de la Direction des Services Fiscaux.
Les choses rentrèrent dans l'ordre quelques mois après, les deux communes s'étant mises d'accord pour un échange de terrains.
Passy avait désormais son assiette sur Rocquencourt.

Trente cinq années ont passé, et Passy reste toujours une résidence agréable à vivre.
Marché U, tennis, bus, écoles et bientôt nouvelle mairie à proximité, la résidence jouit d'un emplacement privilégié.

Le Conseil Syndical, à l'écoute des résidents, veille en permanence en liaison avec le Syndic, à son parfait entretien.

La Commission Espaces Verts s'efforce chaque année et au fil des saisons de maintenir et renouveler les espaces fleuris, appréciés de tous.

M. LEROY - M. LECLERC - Mme LEROY

Enfin, nos intendants, Monsieur et Madame LEROY qui occupent leurs fonctions depuis dix sept ans, participent à la vie de la résidence et veillent à sa bonne tenue.

Trente cinq ans ont passé mais Passy reste toujours une résidence de charme où l'on entend encore les oiseaux chanter.

Jacques LECLERC

Le Jardin de Mme POULTORAK

Passy était autrefois un village aux portes de la capitale.

Ses eaux ferrugineuses étaient très réputées dés le XVII éme siécle.

Mais il n'y avait pas que de l'eau dans ce village, il y avait aussi des vignes dont Louis XIV appréciait le vin.

De grands écrivains, tel Balzac, y habitèrent, mais aussi d'illustres familles : les de Noailles, de Polignac, de Rothschild..

Aujourd'hui Passy est l'un des quartiers les plus chics de Paris.

Ses hôtels particuliers et ses larges avenues sont célèbres dans le monde entier.

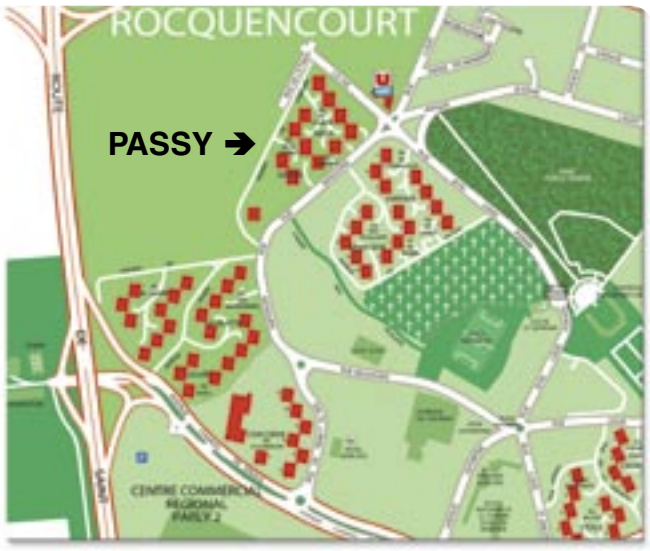

FIR DEVELOPPEMENT SA

• Isolation Thermique • Ravalement • Peinture
• Carrelage

QUALIBAT CERTIFICATION NIV.C

4, rue Louis BLERIOT - 78130 LES MUREAUX
Tél. : 01 30 99 42 22 - Télécopie : 01 30 99 42 24 - Email : firdeveloppement@wanadoo.fr

FFB

... Les légionelles pas de panique...

Le propos n'est pas de faire un exposé de spécialistes sur un sujet encore mal connu mais simplement de citer ici quelques informations issues du Ministère de la Santé afin de poser les bases de nos réflexions.

ASPECT SANITAIRE

Les légionelles existent à l'état naturel dans les endroits tempérés et humides, elles peuvent se développer plus particulièrement dans les réseaux d'eau chaude, les tours réfrigérantes.
Parmi la quarantaine d'espèces connues, une seule, la pneumophilia peut être dangereuse pour les personnes souffrant de défaillances respiratoires ou immunitaires.

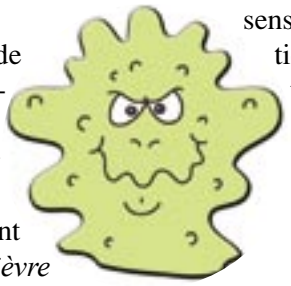

Après inhalation de particules d'eau infectées, les légionelles peuvent proliférer dans les poumons.
Deux maladies peuvent se développer : *la fièvre de Pontiac ou la maladie du légionnaire.*

Le Ministère de la Santé a informé tous les médecins et donné obligation à ceux-ci de déclarer les cas observés afin d'effectuer une veille épidémiologique depuis décembre 1987.
Le traitement de ces maladies est assuré par des antibiotiques. 800 à 1 200 cas sont observés et traités chaque année.

ASPECT REGLEMENTAIRE

Actuellement, seul les établissements privés ou publics recevant du public fragilisé sont visés par la législation (Hôpitaux, Cliniques, maisons de soins pour personnes âgées…)
Les habitations, qu'elles soient individuelles ou collectives, ne sont pas visées par le législateur.

Notre chauffagiste ELYO est sensibilisé au problème et en tient compte dans l'entretien et la conduite de notre installation d'eau chaude sanitaire.

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES

Afin d'éviter une éventuelle contamination, il est recommandé de procéder à un détartrage fréquent des douchettes dont les trous pourraient être presque totalement obstrués par le calcaire.
Pour cela, plonger les douchettes ou la grille seulement dans un récipient contenant du vinaigre blanc pendant une durée de six à douze heures jusqu'à ce qu'il ne reste plus de trace de calcaire.

Dans le cas d'appartements restés inoccupés longtemps ou de salles de bains peu utilisées, il est recommandé de faire couler l'eau chaude sanitaire à débit modéré pendant plus de dix minutes avant de prendre une première douche.

Les personnes intéressées par de plus amples informations peuvent visiter les sites :
légionelles.fr ou
logifrance.gouv.fr.

Il convient de prendre du recul par rapport aux informations véhiculées par certains sites dont les auteurs/propriétaires ont des intérêts commerciaux (vente de matériels de mesure, de test, de traitement, etc.) plus enclins à effrayer les lecteurs qu'à informer.
Comme pour le plomb, l'amiante et les termites, il convient de raison garder, pas de panique...

Michel TEXIER

RAPPEL AU SUJET DE L'EAU CHAUDE SANITAIRE (ECS)...

Bien qu'il n'y ait aucun rapport avec les légionelles, nous rappelons encore ici que l'ECS traitée contre la corrosion des canalisations et le tartre, quel que soit le procédé utilisé, est classée impropre à la consommation par la DDAS, ce classement n'est pas spécifique à Parly 2 mais à toutes les productions d'ECS individuelles ou collectives.

Il est donc déconseillé d'utiliser l'eau chaude pour la cuisson des aliments ou la confection de boissons chaudes (thé, tisanes, etc.).

Liste des représentants des copropriétaires

Résidence	Président / Délégués au Conseil Syndical Principal
AUTEUIL	M. GUERIN/ M. GUERIN
BAGATELLE	M. PONT / Mme DAILLY
BRETEUIL	M. CAHIN / M. CAHIN
CHAILLOT	M. HORNIK / Mme DECAGNY
CONCORDE	M. STACCHINI / M. STACCHINI
DAUPHINE	M. CHAPOTOT / M. CHAPOTOT
ETOILE	M. DUPUET / M. BUR
FOCH	M. LE ROUX / M. CEROVIC
GABRIEL	M. RICHET / M. RICHET
GARAGE	M. CHOUQUARD / M. CHOUQUARD
GEORGE V	M. VIDAL / M. BOUNINE CABALE
IENA	M. GASSE / M. GASSE
LA MUETTE	Mme DETOURBET / Mme DETOURBET
LONGCHAMP	M. PRADAUD / M. PRADAUD
LOUVRE	M. PEUMERY / M. PEUMERY
MAILLOT	M. RECHAGNIEUX / M. BUSCH
MONCEAU	M. JALLOT / Mme TARDY
NEUILLY	M. TEXIER / M. TEXIER
ODEON	Mme MERELLI / M. CASTELLANI
OPERA	M. BEAUFILS / M. BEAUFILS
ORANGERIE	Mme LECLUSE / Mme LECLUSE
ORSAY	Mme SOULLIER / M. RIBAUD
PALAIS ROYAL	M. GARNIER / M. POIRIER
PASSY	M. LECLERC / M. LECLERC
PRE-CATELAN	M. LABELLE / M. LABELLE
RANELAGH	M. ASTROLOGI / M. ASTROLOGI
RIVOLI	M. ROBIN / M. ROBIN
ST AUGUSTIN	M. LE CAIN / M. MARCHAND
ST CLOUD	M. SAUVEE / M. SAUVEE
ST GERMAIN	M. SUET / M. SUET
ST HONORE	M. MILHORAT / M. PATANCHON
ST JAMES	M. TORRIONE / M. CASTET-BAROU
ST MICHEL	M. DUPONCHEL / M. LERIDON
SOLFERINO	M. YOU / M. YOU
TROCADERO	M. MARCILLE / M. MARCILLE
TUILERIES	M. LOUDET / M. LOUDET
VARENNE	M. LEBEFAUDE / M. CAULIER

COUPURE D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Du dimanche 1er août à 20h au samedi 7 août à 20h

Comme d'habitude un arrêt technique est nécessaire afin d'effectuer certaines révisions et vérifications imposées par la réglementation.

C G P G

SA au capital de 504 000 Euros

11 bis, rue Jean-Jacques ROUSSEAU - 94203 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél. 01 45 21 67 67 - Fax. 01 45 21 67 68

e-mail cgpg@cgpg.fr

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

PEINTURE INTERIEURE - TRAITEMENT DE FACADES

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

... AYEZ LE REFLEXE WEB !

En tant que Parlysien, ayez le réflexe parlyweb ; le nouveau site Internet de Parly 2 a été rebâti à partir de deux idées majeures : **valoriser notre patrimoine** en le faisant mieux connaître grâce à une présentation la plus dynamique possible de notre ensemble immobilier- visite guidée, plan d'accès et contacts par messagerie ont été réalisés dans ce sens ! et **Faciliter la vie des Parlysiens** à travers un espace d'information et de communication spécifique- le Parlyweb !

Une fois identifié (votre intendant dispose des codes d'accès…) tout ce que vous devez savoir sur Parly 2 est à la portée d'un clic ! règlements, conseils, informations, contacts, forum etc…

Davantage de proximité encore avec les pages résidences : chaque résidence dispose désormais de son propre espace d'information et de communication – les miniweb's des résidences.
En effet depuis plusieurs semaines, quelques pages par résidence sont disponibles pour permettre à chaque conseil syndical secondaire de publier ses propres informations sur Internet. Cet espace de publication illustre la volonté des concepteurs du nouveau site de Parly 2 d'offrir à chaque résident la possibilité d'être mieux informé. Un compte-rendu de réunion, le démarrage de travaux, une explication a posteriori sur un évènement survenu dans la résidence, tout est possible désormais dans la rubrique NEWS des "pages résidences" accessible sur le Parlyweb (**www.Parly2.com** accès : la copropriété).

Bien entendu cet espace de communication n'est ni un forum, ni un chat ! Il est placé sous l'autorité du conseil syndical secondaire qui a la responsabilité de son contenu. Les procédures de publication sont prises en charge par le correspondant Internet de la résidence, véritable webmaster des mini sites résidences !

Plus de la moitié est aujourd'hui opérationnelle. De Bagatelle à Varenne en passant par Etoile et Orangerie, les miniweb's se développent.

Une mention particulière pour Maillot qui a su tirer avantage des possibilités techniques offertes ou Varenne pour sa galerie de photos.

Bravo à tous ceux et toutes celles qui concourent bénévolement à l'amélioration de la communication au sein de Parly 2.

Rappel : outre les news/actualités qui viennent d'être évoquées, les pages résidences (miniweb's) se composent d'une rubrique Infos permanentes, d'une galerie de photos et d'un formulaire de messagerie pour contacter le CSS (Conseil Syndical Secondaire) de la résidence.

Louis SAUVEE

Premier Sondage - Premières impressions...

Que pensez-vous
du nouveau site
de la copropriété ?

Bien :	62%
Pas Mal :	28%
Acceptable :	5%
Sans Avis :	5%

Encourageant, à suivre..

Parole de Parlynaute

De M. F. CHESNEY de la résidence Saint Germain des Prés :

"La première chose qui m'a interpellé en accédant au nouveau site est incontestablement l'univers graphique dans lequel nous sommes plongés ! J'y ai pris plaisir à découvrir une magnifique présentation de nos résidences et de nos appartements sous forme de diaporamas et de visites en 3D. Les plans d'accès ont également été très retravaillés de sortes à permettre le repérage d'un immeuble dans un square !
Après avoir demandé mes codes d'accès à mon intendant, je me suis rendu sur la seconde partie du site réservée aux Parlysiens : Le Parlyweb un portail informatif sur notre copropriété : comptes rendus d'assemblées, principes et fonctionnement, questions réponses, plans d'appartement, forums thématiques, etc. Et tout cela accessible en quelques clics.
J'ai aussi découvert que chaque résidence disposait d'un espace personnalisé pour informer ses résidents au travers de flashs informatifs et de photos.
Enfin j'ai testé les formulaires qui permettent de poser une question et je dois dire que j'ai été très agréablement surpris d'obtenir une réponse quasi instantanée.
Pour conclure je trouve que ce site nous apporte une véritable valeur ajoutée tant d'un point de vue de la valorisation de notre patrimoine immobilier que dans l'amélioration de notre communication interne."

Le Coin du Spécialiste..

Nous avons développé toute une partie du site en PHP4 et MySQL pour permettre, en autres, à chaque résidence de pouvoir facilement et rapidement publier du contenu par l'intermédiaire de son Conseil Secondaire (textes et photos).
Ainsi si vous avez des suggestions ou des images que vous aimeriez voir publiées n'hésitez pas à la faire savoir à votre conseil secondaire.

Par Jérôme TEXIER
Société AUCELLUS

Fonction : correspondant internet

Il a 35 ans, il est assistant de direction et se définit comme un utilisateur averti du web !

Franck SCORIEL est correspondant Internet de la résidence Orangerie depuis l'ouverture du nouveau site, et les pages Internet de sa résidence illustrent parfaitement la volonté de Parly.com et de son conseil de diffuser une information de "proximité" à tous les résidents habitués du net…

Son rôle de correspondant, il l'exerce bien entendu en temps réel tous les quinze jours voire toutes les semaines selon les sujets d'actualités. Une opération Balcons Fleuris devrait bientôt permettre d'alimenter l'album photos de la résidence..

Il paraît très motivé comme beaucoup de Parlysiens bénévoles et très satisfait de l'existence de la boîte aux lettres électronique **orangerie@parly2.com** dont il assure aussi la gestion !

Véritable point de contact entre les résidents et le Conseil Syndical Franck SCORIEL en encourage vivement l'utilisation !

Messagerie rime bien avec Orangerie.

Les Prochains rendez-vous...

A noter sur vos agendas, la prochaine ouverture exceptionnelle de Parly 2

de 10 h à 20 h, alimentaires et services dès 9 h
Dimanche 27 juin

QUOI DE NEUF A PARLY 2 ?

Nouveaux magasins : **PARASHOP** à côté de la Pizza Del Arte.
JULES prêt à porter masculin, à côté de la Pizza del Arte.

BIENTOT A PARLY 2

MEXX :

Ce nouveau magasin ouvrira bientôt à Parly 2 sur une surface de 1 000 m², dans l'allée qui mène à la FNAC et C&A, face à Etam.

MEXX est une enseigne internationale, filiale du groupe américain Liz-Claiborme, qui se positionne moyen/haut de gamme.

ZARA, déjà présent à Parly 2, déménage et s'installe également à cet endroit sur une surface de 2 250 m² ;

Ces deux enseignes sont complémentaires et développeront la totalité de leur concept, à savoir :
prêt à porter homme, femme, enfant et accessoires.

Le permis de construire pour ces deux magasins est en cours d'instruction. Leur ouverture est prévue fin 2004.

MAGASINS RENOVES OU EN COURS DE RENOVATION

GO SPORT - LENOTRE - GRIMSBY - CELIO - L'ATELIER AUX ETOFFES

Enfin, pour tout connaître sur le Centre Commercial de Parly 2 : ***www.parly2.com***
Et si vous désirez nous contacter : ***acparly@parly2.com*** *ou* ***01 39 54 30 45***

5 juin 2004 : une première....réussie

Profitant de ces tout premiers rayons de soleil de juin, Présidents de résidences, Représentants au Conseil Principal et Gérance sont venus accueillir les nouveaux Parlysiens, propriétaires et locataires.

A partir de 18h, plus de 160 personnes se sont ainsi retrouvées à la piscine Longchamp autour d'un apéritif dînatoire où sourire et bonne humeur étaient de rigueur. Des documents synthétiques illustrant le fonctionnement de la copropriété leur ont été remis.

Nous remercions le Groupe Courtois (Peugeot), les sociétés Truffaut et Atac, la Fnac, sans qui cette manifestation n'aurait pas été aussi festive. Une première ..... à renouveler ?

Patrick CHAPOTOT & Benoist LABELLE

L'année 2003-2004 se termine fin juin en ce qui concerne les cours.
Le Club Ars restera ouvert jusqu'au 25 juin. Le bridge, le scrabble et la bibliothèque resteront ouvert cet été à des dates et heures non encore déterminées au moment où nous écrivons cet article : renseignez-vous par téléphone. Les inscriptions reprendront les 11 et 12 septembre à la fête des Chênes Verts où nous aurons un stand puis au Club Ars à partir du 13. Les cours reprendront à partir du lundi 27 septembre.
Nous proposons un nouveau cours de bridge pour les jeunes à partir de treize ans.
Il sera assuré par Vlad Lupascu qui enseigne dans un club pour les jeunes des collèges et lycées de façon vivante et adaptée.
Rappelons que le bridge a été l'une des premières activités du Club Ars dès 1970 ! Ce fut à l'époque un excellent moyen de se rencontrer : ce l'est toujours.
Nous avons trois niveaux de cours donnés par Vlad Lupascu et Brigitte Ducros, agrées par la Fédération de bridge et connus dans la région pour leurs compétence
Le lundi de 14h à 18h les parties libres se déroulent dans le "salon" comme les tournois amicaux qui ont lieu deux mercredis par mois à 20h30.

Une bibliothèque :

ouverte tous les jours sauf samedi et dimanche s'adresse à tous les âges et vous propose nouveautés ou non : romans, livres d'histoire, biographies que les bibliothécaires se feront un plaisir de vous conseiller si vous le souhaitez.

Elle reste ouverte tout l'été.

Un Atelier mémoire :

animé par un psychologue spécialisé vous apprendra de façon vivante et sympathique comment faire travailler votre mémoire.
Le scrabble fera aussi travailler votre cerveau le vendredi de 14h à 18h et le lundi à partir de 20h

Les langues :

sont enseignées de façon vivante: Anglais enfants (maternelles, CE1-CE2, CM1-CM2, soutien scolaire pour les 6ème et 5ème) et adultes (six niveaux), Espagnol (quatre niveaux), Français pour étrangers (trois niveaux).

Informatique :

Six PC pour six élèves en quatre niveaux, Word, Excel, Internet, Access). Sessions de 3h d'Internet.

Art et artisanat :

Piano jeunes et adultes, Initiation musicale pour les cinq/six ans. Aquarelle, Broderie, Dessin et Peinture pour adultes et enfants, B.D., Peinture sur bois, Restauration de Céramiques, Réfection de sièges, Art Floral, Œnologie (cours et dîners dégustation de vins), Conférences sur l'Art et l'Histoire, Cours d'Histoire de l'Art, Visites de musées ou d'expositions temporaires, Dîners-conférence sur des sujets variés d'Histoire de l'Art, Sorties au Théâtre à Paris chaque mois en car à partir du Chesnay, Expositions de peinture renouvelées tous les quinze jours sur nos cimaises.

Animations enfants :

De sept à onze ans pendant les vacances scolaires ***(sauf l'été)*** :
ateliers d'art manuel certains après-midi de 14h à 17h.

Françoise LERIDON

Accueil : Lundi au Vendredi de 9h à 12h &14h à 18h. Résidence Auteuil-Trocadéro
Tél. 01 39 54 43 47 - Fax 01 39 54 08 87
www.clubars.com - email club.ars@wanadoo.fr

DECES

Jean-Claude BUFFET, secrétaire général du CSP depuis plus de dix ans, vient de nous quitter à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
Jean-Claude a depuis plus de vingt cinq ans participé constamment à la vie de la copropriété de Parly 2, dans sa résidence Odéon, et dans les années soixante dix au Conseil Général de Parly 2, mais également dans la Cité puisqu'il fut Maire Adjoint en charge des personnels sous les mandats de Maurice COINTE, Maire du Chesnay.
C'était un homme délicieux dévoué, au service des citoyens et qui n'a jamais exprimé la moindre plainte malgré ses souffrances. Nos pensées vont à sa famille et à tous ses amis.

CPH IMMOBILIER

VENDRE, ACHETER, LOUER, faire GERER votre bien

TRANSACTION
LOCATION
GESTION
SYNDIC

Venez-nous rendre visite ou contactez-nous :

AGENCE DE PARLY 2 "SIEGE"
2, avenue Charles de GAULLE 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 54 43 46 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

AGENCE DE PARLY 2 "CENTRE COMMERCIAL"
Centre Commercial Parly 2 78150 - LE CHESNAY
Tél : 01 39 55 48 00 - Fax : 01 39 55 54 94
E-mail : parly2@cph.fr

CPH IMMOBILIER *a vu naître les résidences de Parly 2, es a vu grandir, et tout au long de leur histoire a été présent, avec ses deux équipes commerciales : l'une à l'agence du "Siège", l'autre à l'agence du "Centre Commercial" de Parly 2.*

Deux équipes de douze négociateurs à votre écoute, constamment informés des nouvelles lois et réglementations en vigueur, et toujours disponibles pour trouver l'appartement que vous désirez ou vendre votre bien dans les meilleurs délais.

CPH IMMOBILIER *c'est aussi, sur place pour les investisseurs, un Service Gestion-Locative et un Service Location tous deux performants et qui vous déchargent de tous soucis.*

CPH IMMOBILIER *est incontournable à Parly 2.*

35 Agences et Services Location sur Paris et la Région Parisienne
NOTRE FORCE, NOTRE RESEAU
www.cph.fr

La Lettre de Parly 2
Editée par l'Association PARLY.COM :
Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex
Tél. : 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44
Email : parlycom@parly2.com - Site : www.parly2.com

Président : J.F. Peumery,
Directeur de la rédaction.

Vice-Président délégué : M. Pradaud,
Directeur de la publication.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
P. Chapotot, A. Coquier, M.J Hantute, B. Labelle, J. Leclerc, F. Leridon, J.F Peumery, M. Pradaud, D. Projetti, S. Nadreau, C. Rich, L. Sauvée, J. Texier, M. Texier.

Photos : N. Broquin, Club Ars, A. Coquier, M.J Hantute, B. Labelle, Taxi Jaune.

Dessins humoristiques : *D. Lizambard.*

Publicités : CGPG, CPH IMMOBILIER, CULINELLE, FIR DEVELOPPEMENT, OPTIC 2000.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 : *Création, maquette, réalisation, impression, mise sous film de La Lettre.*

U.S.G.

PARLY 2, MEMBRE DE L'UNION SYNDICALE DES GRANDES COPROPRIETES